

Pour 2015, un budget ambitieux qui résout l'équation des 400 millions d'euros

Julien Bargeton, adjoint à la Maire, présente au Conseil de Paris un budget 2015 ambitieux, qui investit pour l'avenir tout en maintenant un haut niveau de service public. Pour cela, il a d'abord dû compenser le besoin de financement de 400 millions d'euros, identifié avant l'été, en appliquant 4 axes forts.

En 2015, l'Exécutif fait face à un contexte inédit. La crise économique conduit à un environnement budgétaire instable. Plusieurs défis financiers nouveaux se posent pour les collectivités locales françaises. L'Etat baissera ses dotations pour Paris à hauteur de 212M€, soit environ 3% des recettes de fonctionnement de la Ville. A cela s'ajoutera une forte augmentation des dépenses de péréquation (+70M€) et des dépenses sociales obligatoires (+35M€).

Au total, la Ville a dû trouver près de 400M€. Cette équation a toutefois pu être résolue par l'Exécutif parisien, qui s'est fondé sur quatre axes forts :

1. La situation saine des finances de la Ville. Depuis 2001, l'équipe municipale a assuré une gestion scrupuleuse des deniers publics, saluée par la Chambre régionale des comptes et les agences de notation. Les charges de gestion courante de la collectivité sont passées de 18 % des dépenses de fonctionnement en 2001, à seulement 15 % aujourd'hui. Cette gestion s'est accompagnée d'une maîtrise de la fiscalité et de l'endettement. A ce titre, les investisseurs font confiance à Paris, en lui appliquant un taux moyen d'emprunt particulièrement bas (1,97%).

2. La réussite de la modernisation de l'administration. Engagée dès le début du mandat, elle produira ses premiers effets en 2015, permettant de dégager de nouvelles marges de manœuvre (130M€ d'économies) tout en préservant un haut niveau de service public. L'amélioration du montant des redevances perçues des concessionnaires, la réforme du stationnement et le renforcement de la justice sociale dans les tarifs des services municipaux facultatifs généreront une augmentation de recettes (+60M€).

3. Les discussions constructives. Le dialogue constructif avec le Président de la République et le Premier ministre – à la fois franc, exigeant et jamais interrompu – a permis des avancées majeures sur de nombreux sujets : la taxe de séjour (+40M€), la surtaxe des résidences secondaires (+15M€), les tarifs de mises en fourrière ou encore une montée en charge soutenable pour la Ville des dispositifs de péréquation.

4. La bonne santé de l'économie parisienne. Forte de son attractivité et de ses investissements dans l'innovation, Paris bénéficiera en 2015 du rebond de son économie, qui influera positivement sur ses recettes fiscales, en particulier dans l'immobilier (+70M€) et dans la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (+120M€).